

— Cette nuit-là, dirai-je au juge, un homme a été blessé. Et sa blessure l'accuse ; une blessure peu dangereuse tout d'abord, mais qu'il l'est devenue à cause du sang perdu. L'homme a dû cacher qu'il était atteint, parce que l'avouer c'était se déclarer coupable. Et voyez-vous le drame qui se passe dans la forêt, après le drame qui vient de s'accomplir ? Il se traîne, défaille à chaque instant, se relève, se cache s'il entend du bruit... Il a encore assez de présence d'esprit pour ne point perdre le fruit de son crime, car il se dirige vers la voiture renversée qui contient la valise où M. Valognes a enfermé une fortune. Et il l'emporte et il la cache. Ses traces sont inscrites lisiblement sur le sol ; j'ai suivi le trajet fait par lui ; je lisais dans sa pensée, pour ainsi dire... sans savoir que le lendemain je serais en présence du meurtrier... et que je lirais dans ses yeux...

Daguerre frissonnait. Il coula un regard chargé de haine vers le médecin ; ses dents claquaient ; mais il n'avait pas la force de parler.

— Je dirais encore au juge : « A grand-peine, croyant mourir vingt fois en route, le meurtrier regagne sa maison. Il se déshabille et se couche. Telle est sa faiblesse qu'il ne peut même cacher ses vêtements tachés de sang et de boue, accusateurs de son crime. Il est à demi mort dans son lit et il y mourrait si le hasard n'amenait pas auprès de lui un domestique qui prévient un médecin. Le médecin qui arrive lit clairement le drame qu'on lui cache. Et il a tout intérêt à le comprendre, car il sait qu'un innocent est arrêté et payera peut-être pour le coupable. »

Daguerre murmura, d'une voix altérée :

— Mensonge... invention... roman...

— A la terreur et à l'épouvante peintes sur votre visage, M. Daguerre, je vois que c'est ni un roman ni un mensonge. Les médecins, eux aussi, feraient d'excellents juges d'instruction.

— Le revolver ! Le revolver trouvé en Halatte !

— C'est une infamie de plus qui vous sera reprochée, M. Daguerre. Vous étiez chez M. Parlanget lorsque Valognes a touché ses quatre cent cinquante mille francs. Vous saviez sans doute que M. Beaufort devait accompagner le manufacturier. Rien ne vous était plus facile que de prendre le revolver de votre associé. Vous habitez la même maison. Vous êtes souvent l'un chez l'autre. Les domestiques ne peuvent concevoir de défiance contre vous et ne s'occupent pas de vous surveiller lorsqu'ils vous voient entrer dans le cabinet de M. Beaufort. Et ce revolver, qui accusera Beaufort, vous le laissez à dessein sur le théâtre du crime.

— Pourquoi aurais-je voulu faire soupçonner Beaufort ?

— Je le saurai. Pour écarter les soupçons, à coup sûr, et vous donner le temps de fuir. Peut-être, parce que vous haïssez Beaufort. Vous êtes ruiné. Vous devez accuser Beaufort de votre ruine, je le saurai, vous dis-je. Pour le moment, que m'importe !

Gérard se recueillit un instant, puis :

— M. Daguerre, je crois que c'est vous qui êtes le meurtrier de M. Valognes ; si vous le pouvez, détrompez-moi.

Le blessé eut un geste de colère et de rage.

— Vous détromper !... A quoi bon ?... c'est absurde !

— M. Daguerre, supposez, je vous en supplie, que je suis votre juge et que je vous accuse. Vous contenteriez-vous, à mon accusation, de répondre en la traitant de folle ? Non. Vous chercheriez à la faire tomber, à m'en montrer la fausseté.

— Vous n'êtes pas mon juge...

— Le médecin en est aussi un...

— Je ne vous dois pas d'explications. Vos doutes sont injurieux et m'offensent gravement.

— De grâce, M. Daguerre, si je me trompe, si vous êtes innocent, dites-le moi. D'un mot, vous pouvez me rassurer. D'un mot, d'un seul.

— Vous êtes fou, ma parole !...

— Hélas !

— Vous êtes heureux que je ne puisse bouger de mon lit et vous en abusez... Je vous jetterais à la porte.

— Ce n'est pas me répondre. Je vais préciser mes questions et vous donner l'occasion de vous disculper. Qui vous a blessé ?... La situation est grave, M. Daguerre... Songez que je puis avertir M. Laugier, lui confier mes soupçons... lui faire part de tout ce que j'ai découvert...

— L'honneur me défend de vous dire qui m'a blessé...

— Mais si cette histoire est vraie, monsieur, que craignez-vous en me la racontant ?... Elle restera éternellement dans mon cœur, et s'il le faut, je vous le jure, j'en perdrai jusqu'au souvenir.

— C'est possible... je suis seul juge sur ce point.

— Avouez que c'est facile et que vous vous tirez d'un piège à bon compte. Soit, je l'admets. Où étiez-vous, dans la nuit du crime ?

— Je ne puis vous le révéler non plus. Vous le dire, serait livrer le secret dont je suis le dépositaire.

— Ainsi, voilà tout ce que vous trouvez à me dire, à moi qui ai les preuves entre les mains et qui viens vous accuser hautement d'un crime abominable !

— Que voulez-vous ? Je ne puis dire que la vérité.

— C'est bien. Un autre que moi viendra vous interroger.

— Qui ?

— M. Laugier.

Le malade se dressa presque debout sur son lit.

— Vous ne ferez pas cela !

— Qui m'en empêcherait ?

— Moi.

— Comment ?

— En vous rappelant que le secret de ma blessure ne vous appartient pas. Vous êtes médecin. C'est dans l'exercice de votre profession que vous

avez connu ce secret. Rien ne doit en transpirer au dehors. Il y a en vous l'homme et le médecin. Le premier doit ignorer ce que second a découvert. Vous le savez mieux que moi. Ce n'est pas à moi de vous montrer où est votre honneur...

Il retomba, épuisé, sans souffle, râlant.

C'était vrai. Il avait raison. Gérard le savait. L'honneur l'empêchait de parler. Ce secret n'était pas le sien. Et il n'avait pas le droit d'en disposer. Non ! même pour sauver un innocent !... Il avait voulu agir sur Daguerre par la menace... Il n'avait pas réussi !...

Un jour, — alors qu'il examinait la blessure de Beaufort, il lui avait dit :

— Notre profession qui soulage a souvent aussi des devoirs bien pénibles à remplir, car il peut arriver que le médecin soit obligé de choisir entre son cœur et son devoir...

Et Beaufort avait répondu :

— Heureusement, vous êtes jeune, mon enfant, et le hasard impitoyable ne vous a pas encore jeté dans une situation aussi cruelle...

Eh bien ! Il était venu, ce hasard. Gérard se trouvait dans cette situation.

Il avait aidé le juge à soupçonner Beaufort.

Il avait la preuve que Beaufort était innocent.

Il connaissait le coupable.

Il était obligé d'épargner le coupable et de laisser accuser l'innocent.

Gérard connaissait ses devoirs de médecin.

Il savait que, dans le congrès médical, peu de temps auparavant, avait été posée la question suivante :

« Dans le cas (textuel) où une condamnation terrible menacerait un individu injustement accusé d'un crime dont le médecin aura connu le véritable auteur, par suite de l'exercice de sa profession, celui-ci devrait-il hésiter à aller devant les juges et à désigner le coupable ? »

Devant cette alternative redoutable, le congrès s'était prononcé pour la négative.

Et, dans un discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour de Bordeaux, le 16 octobre 1885, M. Bruno-Lacombe a dit :

« Nul n'est assez sûr de lui-même pour mettre sa conscience à la place de la loi. »

Rien ne lui défendait, par exemple, d'influencer l'esprit du malade et d'essayer de le ramener au repentir. Gérard le pouvait, par tous les moyens, même par la menace.

Au problème redoutable posé par le congrès, il ne fut trouvé qu'une solution possible ; il fut dit que le médecin « devait chercher, par d'autres moyens qu'une révélation pure et simple, à sauver l'innocent, sans dénoncer son confident, même coupable. »

— Pour invoquer, comme dernier argument, dit-il, le devoir professionnel qui m'impose le secret, il faut que vous ayez perdu tout autre moyen de vous défendre. Avouez donc !... Qu'avez-vous à redouter de moi ?... C'est vrai, vous êtes bien renseigné, je ne puis rien contre vous... L'honneur m'oblige au silence. Que vous parliez ou que vous continuiez de nier, ma conviction est inébranlable, monsieur. Et cette conviction, vous l'avez devinée. Je ne vous en ai pas fait un mystère. Vous êtes l'assassin de M. Valognes.

Daguerre réfléchissait. Des luttes cruelles troublaient son cerveau.

— A la fin, il dit d'une voix sourde, méconnaissable, à peine distincte :

— Puisque vous avez deviné, il serait puéril de nier davantage. Nier, ce serait vous autoriser presque à mettre la justice au courant de vos doutes. Si je vous persuade que je ne suis pas coupable, ne vous estimerez-vous point dégagé de toute prudence et libre d'avertir M. Laugier, comme vous m'en menacez ? Et M. Laugier, une fois saisi, où s'arrêterait son enquête ? Non, dans mon intérêt, il vaut mieux que vous soyez mon confident. Je vous condamne au silence, comme si vous étiez mon complice. J'avoue donc. Et à M. Gérard Langon, médecin, je déclare que ce qu'il a découvert ici dans l'exercice de sa profession est l'exacte vérité... C'est moi qui ai assassiné M. Valognes et blessé Beaufort...

— Misérable ! misérable !

— Contentez-vous. Je sais aussi bien que vous-même que je n'ai plus le droit de concourir pour le prix Montyon. C'est entendu. C'est mon affaire. Arrangez-vous pour oublier ce que je vous ai dit. Voilà qui est la vôtre !

Et il se retourna de l'autre côté pour ne plus voir Gérard et comme s'il voulait dormir.

— Et l'innocent arrêté à votre place !...

— Il n'a pas de chance ! Qu'il s'en tire ! !

— Les preuves contre lui sont graves. Le hasard a bien fait les choses. Déjà sa prévention, — qui indique qu'on a pu le soupçonner un instant — est un déshonneur. Mais ce n'est pas tout. Avez-vous réfléchi qu'il passera peut-être en cour d'assises ?

— On l'acquittera, et je serai sauvé ?

— S'il est acquitté, — et cela n'est pas sûr, — il est déshonoré quand même, car, toute sa vie, le soupçon infâme pèsera sur lui.

— Vous exagérez, docteur, vous exagérez.

— Et s'il est condamné, ce qui est possible ?

— Je serai sauvé plus sûrement encore...

— Et vous n'avez pas en vous un reste de pitié, de probité, qui se révolte à la pensée qu'un brave homme, doux et bon, payera pour vous ?...

— Vous demandez de la pitié et de la probité à un homme qui vient de vous révéler qu'il est un meurtrier ? Vous être fou, ma parole !...

— Misérable ! misérable ! répétait Gérard, le cœur soulevé par son dégoût.